



Aidez-nous à sauver ma soeur toxicomane

Par **nini80184**, le **19/10/2008** à **00:28**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Ma soeur âgée de 22 ans est toxicomane, elle n'a plus de notion de la vie en société, elle est devenue marginale et n'a plus conscience de nous et de notre soutien. Elle a complètement changé, nous ne la reconnaissons plus, elle est agressive et pète les plombs pour n'importe quoi et ne prends pas conscience de tout se que nous faisons pour elle! Elle a rencontré un garçon qui se droguait et qui la entraînée, elle vit dans la rue depuis plus d'un an et cet homme la frappe. Ils ont entreprit un "sevrage" à la méthadone, mais ils disent que c'est la seule solution pour se droguer gratuitement, et personnellement je ne pense pas que ce traitement soit efficace! Nous souhaiterions la faire hospitaliser afin de la désintoxiquer, mais à quel recours peut-on faire appel? Elle n'est plus capable de se gérer et on pensait à une mise sous tutelle, mais qu'elles sont les conditions pour qu'on nous l'accorde?

Elle se fait du mal et elle est donc un dangers pour elle même! Elle mesure 1m70 pour 40kg et ne se nourrit plus , on a vraiment très peur de la perdre!!!

AIDEZ-NOUS S'IL VOUS PLAIT, on n'en peut plus de la voire se détruire et que tout nos efforts soient voués à l'échec! On veut tellement qu'elle s'en sorte, et que cette malheureuse histoire appartienne au passé!! On est vraiment prés à tout pour la sortir de là!! Dites-nous toutes les options possibles, s'il vous plait!!! Merci beaucoup pour votre aide et j'espère vraiment avoir de vos nouvelles rapidement!!!

Par **Tisuisse**, le **19/10/2008** à **07:47**

Bonjour,

Votre histoire est triste mais votre soeur est majeure et donc peut faire ce qu'elle veut de sa vie, même la foutre en l'air.

A mon avis, il vous faudrait consulter les services sociaux de votre mairie pour connaître les démarches possibles, à la fois tant sur le plan de sa santé que sur la plan juridique, pour tenter de la sortir de ce guépier.

Bonne chance et bon courage.

Par **zocotte**, le **14/01/2009** à **15:32**

bonjour

mon frere aussi et toxicomane il vi encore a la maison je comprend votre souffrance et honetement faite la internée contre son gres vous avez le droit

Par **ly31**, le **14/01/2009** à **19:21**

Bonsoir,

Je connais malheureusement TRES bien le domaine de la drogue au travers de très proches et cela depuis plus de 20 années !

Faire interner une personne qui se drogue, qui boit ..., ne sert absolument à rien, c'est forcer et contraindre la personne qui n'a pas envie de s'en sortir, ou qui ne sent pas prêt (e)

Arrivé (e) dans cet enfer, est absolument horrible, il est très dur de pouvoir sortir la personne de ce cercle infernal

La première des choses est d'essayer de rétablir le dialogue (chose TRES difficile) et de pouvoir amener "le malade" , (au fil du temps ces personnes sont devenus des malades) à consulter très régulièrement dans une Association, ou s'y trouve de réels spécialistes, des infirmières, des psychologues

La personne a besoin d'aide pour essayer de s'en sortir et il faudra beaucoup de patience à son entourage, il y a malheureusement de nombreuses rechutes et tout le monde tourne en rond, le malade se drogue avec de la cocaïne, héroïne, puis arrive l'entrée dans une Association ou l'on prescrit des substitutifs, tels que le subutex, la méthadone, mais toujours avec l'accord au malade

Ce n'est pas une ordonnance que l'on va lui transmettre pour un mois, mais un passage obligatoire à l'Association, tous les jours pendant X semaines, la remise du "médicament" se fera en pharmacie tous les jours si la personne ne peut pas se gérer elle même, voir lui donner les médicaments pour plusieurs jours, tout cela aussi pour l'empêcher d'augmenter les doses, de faire n'importe quoi , se rendre en Association, puis à la pharmacie TRES régulièrement sont d'importantes contraintes pour les malades, malheureusement, c'est le

prix à payer pour essayer de s'en sortir

Il y a de nombreux forums sur l'alcool, drogues et dépendances, je ne sais, si je peux vous en communiquer sur notre site

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire

Je vous souhaite beaucoup de courage

ly31